



Au cœur du Jura, découvrez le plus grand et le plus vieux chêne d'Europe

CHÂTILLON (JU)



Châtillon, mai 2021

Bulletin municipal N°03 - 2021

Communications officielles de la municipalité de Châtillon

PLATEFORME POUR LES PERMIS DE CONSTRUIRE - JURAC

Le canton a mis sur pied une plateforme pour la gestion des permis de construire via le guichet virtuel. Ainsi, dès le 1^{er} juillet 2021, **toutes** les demandes de permis de construire devront être insérées sur ladite plateforme. Un identifiant swiss-id sera nécessaire. Pour les petits permis, le secrétariat est à disposition pour vous aider à faire la demande en ligne, moyennant un émoulement.

CIRCULATION ROUTIÈRE - RAPPEL DE RÈGLES ESSENTIELLES

Nous rappelons à tous les usagers de la voie publique différentes règles de base :

- Un signal « STOP » exige l'arrêt total du véhicule ;
- Les ronds-points ne se prennent pas par la gauche. Cela est également valable pour les cyclistes ;
- Lorsqu'un bus est arrêté à l'arrêt de bus prévu à cet effet, les véhicules doivent attendre et non le dépasser par la gauche de l'îlot.



INFORMATION DE L'APE

Association des Parents d'Elèves du Montchaibeux

L'APE est à la recherche de 2 parents d'enfants scolarisés dans le cercle scolaire du Montchaibeux pour rejoindre son comité. Ceci est primordial pour assurer la pérennisation des activités. Les personnes intéressées peuvent s'annoncer par courriel ape.montchaibeux@gmail.com

ASSURANCE BÂTIMENT – FRAIS DE DÉGAGEMENT DE CONDUITE

Information destinée aux propriétaires de bâtiments raccordés au réseau d'eau potable

En cas de fuite détectée sur la conduite de raccordement privée, tous les frais inhérents à une réparation sont à la charge du propriétaire du bâtiment raccordé.

Pour cette raison et afin d'éviter des mauvaises surprises, nous vous invitons à assurer un montant suffisamment élevé permettant de couvrir ces frais.

AGGLO-BALADE (SLOW-UP)

Comme annoncé récemment par les médias locaux, le slow-up 2021 n'aura pas lieu.

FÊTE DU VILLAGE

Au regard de la situation sanitaire actuelle et de l'évolution encore incertaine de cette dernière, le comité de la Fête du village de Châtillon a pris la décision d'annuler la manifestation prévue en cette année 2021. La pandémie de Covid-19 a raison de la fête pour la deuxième fois de suite, et c'est le cœur lourd que les organisateurs doivent – logiquement – se résigner.

Le nouveau comité de la Fête du village de Châtillon espère vivement pouvoir mettre sur pied une magnifique édition en juin 2022 et reste pleinement mobilisé et déterminé dans ce but.

Raphaël Chalverat, co-président

MIGRANTS

Suite au dépôt d'une pétition signée de plusieurs citoyens du village, le conseil communal a envoyé un courrier à la Confédération afin que le conseil fédéral favorise l'accueil de migrants, selon la demande de ladite pétition.

INSCRIPTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI À L'ORP DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2021

Suite à une révision de la législation fédérale sur l'assurance-chômage, les citoyens devront s'inscrire au chômage directement à l'ORP et non plus à la commune à partir du 1^{er} juillet 2021.

Pour ce faire, les personnes concernées pourront s'inscrire en se présentant directement au guichet de l'ORP ou en utilisant la plateforme d'accès aux services en ligne (www.jura.ch/Inscription auprès d'un ORP).

FERMETURE ESTIVALE DU BUREAU COMMUNAL

Le bureau communal sera fermé durant la période du **Vendredi 9 juillet 2021 au dimanche 1^{er} août 2021**

Agenda 2021

- Mardi 29 juin 2021 : **assemblée communale**
- Samedi 21 août 2021 : **portes ouvertes école (sous réserve des restrictions sanitaires)**